

APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

Fondation Université Paris Nanterre

**à compter du 4^e trimestre 2021
et pour une durée d'une ou deux année(s)**

L'Université Paris Nanterre est reconnue nationalement et internationalement pour la qualité de sa recherche et de ses formations. Afin de contribuer au développement, à la valorisation et à la diffusion de ses activités dans le monde universitaire national et international ainsi que dans le monde socio-économique, de saisir les opportunités liées à son environnement et à son territoire et de renforcer ses missions de service public de l'enseignement supérieur, l'Université Paris Nanterre a fait le choix de se doter d'une fondation partenariale.

La Fondation Université Paris Nanterre aide l'Université à jouer pleinement son rôle et ses missions au service de la collectivité, dans le respect de l'autonomie et de l'indépendance de celle-ci. Elle soutient, valorise, finance et promeut des actions portant sur :

- . l'innovation, la recherche, l'enseignement et la formation ;
- . le développement de partenariats, de réseaux, dont le réseau alumni, et de coopérations en France et à l'international ;
- . l'amélioration de la qualité de vie (sociale, sportive et culturelle) et d'accueil des étudiants et des personnels, notamment dans le cadre de la responsabilité sociale des universités et de la lutte contre les précarités ;
- . le rayonnement, la notoriété et l'attractivité territoriale, nationale et internationale de l'Université Paris Nanterre ;
- . les méthodes pédagogiques et la diffusion des savoirs ;
- . le patrimoine scientifique, technique, culturel et/ou immobilier de l'Université Paris Nanterre.

L'Université Paris Nanterre (UPN), située à l'ouest de Paris, à proximité du quartier d'affaires La Défense, est une université pluridisciplinaire qui accueille chaque année près de 35 000 étudiants et qui couvre le large éventail des Lettres et des Langues, des Sciences Humaines et Sociales, des Sciences juridiques, économiques et de gestion, de la Technologie, de la Culture et des Arts, des Sciences de l'Information et de la Communication, et des Activités physiques et sportives. Elle dispense des formations à l'entrepreneuriat et d'un incubateur d'entreprises, PEPITE-PON.

La présente note a pour objectif de **présenter les principales missions** qui pourront être confiées dans le cadre d'un mécénat de compétence à **une/un cadre supérieur ou dirigeant.e d'un grand groupe disposant d'un réseau** de relations auprès des entreprises et collectivités locales en Ile-de-France ou, plus largement, sur le territoire national.

Le Chargé de missions, femme ou homme, rattaché à la Fondation et travaillant aussi en lien avec l'Université Paris Nanterre, aura pour objectif de développer le réseau des entreprises et mécènes en inscrivant ces partenariats dans la durée.

Motivé par le monde de la recherche, il sera également amené dans le cadre de sa mission à consolider les partenariats des Chaires existantes et à participer à la mise en place de nouvelles Chaires de recherche. Il participera à ce titre aux comités de pilotage des Chaires de recherche.

Il pourra également promouvoir auprès des prospects (ou nouveaux partenaires) identifiés par la Fondation et l'UPN de nouveaux projets de recherches ou de coopération à définir dans le cadre de conventions partenariales.

Enfin, dans le contexte d'une sortie de la crise sanitaire liée à la pandémie COVID19, il pourra également contribuer à nouer de nouveaux partenariats en faveur du fonds de solidarité pour les étudiantes et étudiants en difficulté de l'UPN et promouvoir des axes d'innovations contribuant à la relance générale.

Il pourra être convié aux Conseils d'Administration de la Fondation pour apporter notamment sa vision et pourra également contribuer aux bilans des actions partenariales relevant des différentes conventions déjà en place ou à venir avec les partenaires publics et privés de l'Université et de la Fondation.

Un bilan annuel des relations partenariales avec les entreprises et mécènes sera présenté par le Chargé de missions en CA de la Fondation.

Autonome, le Chargé de mission organisera son activité au regard d'une feuille de route actualisée trimestriellement.

Un bureau de passage pourra être mis à la disposition du chargé de mission au siège de la Fondation, sur le campus de l'Université Paris Nanterre.

Contact :

Ségolène Le Men, présidente

Pierre-André Juvet, vice-président

Ghislaine Glasson Deschaumes, directrice

Courriel : bureau@parisnanterre-fondation.org

Téléphone : 07 63 67 59 36 ou 07 63 30 31 91